LETTRE OCCASIONNÉE PAR LA DÉCOUVERTE DU BATEAU DE POUDRE, ET AUTRES OBJETS INTÉRESSANTS;

Adressée à l'Hôtel de Ville de Paris.

MESSIEURS,

Vous avez engagé tous les bons patriotes à vous faire part de leurs lumières ſur l'organiſation du pouvoir. J'ai l'honneur de profiter de vos invitations; puiſſiez-vous trouver dans mes obſervations, quelques matériaux propres au grand édifice, d'ordre & de liberté, que vous allez conſtruire,

J'ai l'honneur d'être, Meſſieurs, avec tout le reſpect, & le dévouement d'un bon Citoyen, V. T. & T. O. S. B***.

IDÉES DIVERSES.

TOUT Citoyen chez un Peuple libre, a le droit d'agir & de parler ſuivant ſa volonté, en tant qu'il ne bleſſe par l'ordre ſocial. Il faut donc déterminer avec une préciſion extrême, comment on bleſſe l'ordre ſocial. Car, ſi les Peuples manquent d'une telle loi, les pouvoirs ſont confondus, les ordres mal donnés, mal reçus, mal interprêtés, & les Citoyens outragés. Certainement alors les eſprits deviendront inquiets, ſoupçonneux, & l'anarchie reprendra ſes armes douteuſes.

Que faut-il faire pour éviter l'anarchie? être vrai, clair, ſimple & précis dans la conduite publique, dire & faire ouvertement ce que le deſpotiſme cachoit ſous les voiles impénétrables d'un ſecret menaçant.

En quoi le Peuple connoit-il qu'il eſt libre? Lorſqu'il n'a rien au deſſus de lui que la loi. Lorſque l'amour-propre ou le défaut de jugement, ne gênent pas minutieuſement les volontés & n'embaraſſent pas le Public, dans un dédale de commandement

qui ſemblant partir de cent foyers divers, ſe contrarient ſans ceſſe, & finiſſent par inquiéter le Citoyen, & rendre ſuſpects ceux qu'il a choiſis pour commander.

Comment ceux qui gouvernent, feront-ils reſpecter leurs ordres, admirer leur conduite? En tranquilliſant le Peuple. Je l'ai déjà dit, la conduite des Magiſtrats doit être pure & ſaine. Chacun doit pouvoir la connoître, & la juger.

Comment ſans inconvénient, les Magiſtrats feront ils connoître leur conduite? Par un moyen indiqué par le Peuple. Il déſire, qu'on l'avertiſſe le lendemain, de ce qui s'eſt paſſé la veille. Un bulletin exact, autant que la prudence l'exige, étant imprimé dans les Journaux, inſpirera la confiance, détruira l'anarchie, & nous pénétrera de reconnoiſſance, pour les Magiſtrats que nous nous ferons choiſis.

Si les pouvoirs étoient connus, & les opérations publiées; tout Paris auroit-il été dans l'alarme au ſujet du Bateau de Poudre, qui a failli à nous replonger dans le tumulte, & peut-être dans les diviſions? Le Marquis de la Salle, ou tous autres donneurs d'ordre, en calculant leurs pouvoirs & les difficultés des circonſtances, n'auroient-ils pas dû craindre les ſoupçons?

Faut-il nous faire dire, que l'ambition de commander égare les Citoyens? Faut-il nous faire craindre, que l'ancien régime, plein de charmes pour les tyrans, ne soit pas maintenant sans attraits pour ceux qui commandent? Loin de nous cette cruelle idée, & les funestes effets qui pourroient la suivre! mais nous l'avons déjà, observé, les esprits seront calmés, dès que les Citoyens vertueux que nous avons nommés pour prendre soin de nos intérêts, rendront compte de leurs principales opérations dans un petit *agenda*. C'est alors seulement que les Magistrats seront respectés, & que le Peuple sera libre.

Peut-on penser, sans une terreur secrette, que les hommes qui, bravant les périls & la mort même, se sont emparés des armes du despotisme pour anéantir ses suppôts, puissent tourner ces mêmes armes contre leurs freres & leurs amis, qu'ils vouloient défendre n'agueres au péril de leur vie? Peut on penser, sans une terreur secrette, qu'un homme sans fusil soit citoyen, & que muni d'un fusil il ne croye plus l'être? Mais il en est tems encore, la réflexion & le sang-froid de la raison rameneront l'ordre; bientôt le jugement reprendra l'empire sur les passions.

Lorsque les commandemens seront l'ex-

preffion de la volonté commune, alors les hommes pourront fe dire libres. Lorfque les Magiftrats publieront leur conduite, alors ils feront dignes de la reconnoiffance de leurs freres.

Il fera bon fur-tout de défendre à toutes Patrouilles d'outrager les propriétés. Il fera bon de ne faire aucunes faifies fans dreffer préalablement un procès-verbal, & fignifier des ordres. Durant le regne du defpotifme, fe conduifoit-on autrement! Je ne fuis pas dénonciateur de tous les abus; mais celui qui compromet le droit des gens par une police mal fervie, me femble le pire de tous. Un bon Citoyen ne doit pas fe taire.

Durant le regne du régime féodal & du defpotifme Miniftériel, les fortunes & les vies étoient expofées aux caprices du pouvoir. Elles doivent être garanties dans des tems de liberté. Tout Citoyen qui a l'honneur de commander fes freres, doit fe conduire avec fageffe pour être digne d'obéir à fon tour; car il ne faut pas s'y tromper, nul n'eft plus fujet que celui qui commande; nul n'a plus befoin de l'eftime publique!

Comment une bonne police pourra-t-elle être organifée? Les moyens font trouvés; il ne s'agit que de les perfectionner. U Garde foldée, ayant des Capitaines

quartier, dépendans directement d'un Comité de Police établi à la Ville, suffira pour maintenir la tranquillité publique; car dans des tems de terreur & de justice, le Général de la Garde-Bourgeoise prendroit les ordres de la Ville, pour repousser les armes du despotisme.

Il semble que la prudence exigeroit que chaque Bourgeois fût tenu de se faire inscrire dans son District, comme Soldat Citoyen. Chaque Soldat Citoyen devroit alors être obligé d'avoir dans sa maison des armes en bon état; il seroit obligé d'être pourvu d'une certaine quantité de poudre & de plomb, lesquelles toutes armes & munitions, préalablement numérotées, seroient registrées au Bureau du District.

De pareilles précautions assureroient la tranquillité publique; car alors les craintes d'enlevemens de dépôts d'armes ne pourroient plus alarmer les Citoyens.

A un service pénible & continuel, peu fait pour des Bourgeois, succéderoient les travaux utiles du Commerce & des Arts.

Chaque mois une revue générale seroit un jour de fête, qui, en rappelant à l'esprit les anciennes défaites de l'aristocratie, feroit germer dans les cœurs une ardeur belliqueuse, connue seulement des hommes libres.

La liberté & la concorde seront donc établies sur des bases d'autant plus solides, que les gardiens de nos droits, ennemis du secret & de la dissimulation, armes cruelles de la politique des despotes, nous feront souvenir sans cesse, dans leur heureuse administration, des jours de force & de justice qui nous ont fait rentrer dans nos droits.

Je permets d'imprimer & de vendre la Lettre ci-dessus, écrite de ma main, à Paris, ce 8 Août 1789.

BRUNE, Citoyen du District des Cordeliers.

Se trouve à Paris, rue Percée, N°. 21,
HÔTEL DE LA PAIX.

De l'Imprimerie de VALLEYRE l'aîné.